



Comité Technique de l'INRA du 24/05/2018 : Déclaration de la CGT-INRA

CGT-INRA – RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole - 01.39.53.56.56 cgt@inra.fr - <http://www.inra.cgt.fr/>

Du référendum Air France à la grève et la consultation à la SNCF, les salariés s'expriment de plus en plus massivement contre les mesures réactionnaires du gouvernement Macron-Philippe

qui visent à défaire toutes les conquêtes sociales du siècle dernier, pour le plus grand bénéfice du patronat et des actionnaires.

Retraités soumis à la CSG, Bacheliers soumis à la sélection de ParcoursSup et à l'impossibilité d'accéder à l'université et à la filière de leur choix, Fonctionnaires à qui « Action Publique 2022 » promet de supprimer 120.000 emplois, de développer la précarité comme jamais, de supprimer des missions publiques, c'est notre système social de solidarité et de services publics au compte de toute la population qui est en train de voler en éclats. Partout la RESISTANCE à ces mesures est ainsi à l'ordre du jour.

La majorité des syndicats INRA et IRSTEA ont ainsi apporté la semaine passée au ministère de la recherche et à celui de l'agriculture 1300 pétitions des agents des deux organismes exigeant un moratoire immédiat du processus de fusion INRA-IRSTEA.

A la suite de cette entrevue, les PDGs ont envoyé des communiqués lénifiants aux agents pour détailler les prétendues « garanties » énoncées par les Ministères, qui justifieraient les bienfaits de la fusion programmée. Qui peut croire que nos deux organismes pourraient être ainsi se retrouver dans un « havre de paix », épargnés dans ce maelstrom de liquidation de la Fonction publique, de ses missions et ses personnels ?

Qui peut croire qu'un organisme « fort », pour reprendre les paroles des représentants des ministres, pourrait surgir d'une fusion à budget constant entre un IRSTEA, en déficit budgétaire chronique, et un INRA où les crédits récurrents ont peine à suffire à payer le fonctionnement de base des unités ? La CGT-INRA considère ainsi emblématique la volonté de renvoyer à « plus tard », c'est-à-dire après une éventuelle fusion, toute discussion sur la nécessaire augmentation de ces budgets qui, seule, peut changer la donne. Est aussi emblématique de renvoyer à « plus tard » la discussion sur les différences existant entre INRA et IRSTEA au niveau des acquis sociaux, et donc sur la pérennité des garanties obtenues par exemple à l'INRA, où notre lutte a limité les méfaits du Rifseep existant à l'IRSTEA, mais aussi à l'IRSTEA où les catégories B et C peuvent voter pour le conseil scientifique. Dans toutes les fusions récentes d'universités, c'est le « moins disant » social que le gouvernement a tenté d'imposer. Pourquoi ne tenterait-il pas la même chose ici ? Qui peut croire aussi que le maintien annoncé de deux sièges séparés (Rue de l'Université Paris-INRA et Antony-IRSTEA) serait

autre chose qu'un effet d'annonce visant à désamorcer l'inquiétude grandissante des personnels des services d'appui voyant arriver à grands pas l'annonce de « doublons » à réguler et de postes à mutualiser ?

Certains voudraient peut-être s'en rassurer à l'Inra, pourtant il ne s'agit ni d'une absorption de l'IRSTEA par l'INRA, ni de créer 1 bel EPST tout neuf : au bout, on n'aurait plus qu'1 EPST au lieu des 2 actuels, qui ne serait ni l'un ni l'autre mais avec des bouts de chacun. Façon puzzle ! Un seul cadre et 2 jeux de pièces. A la clé : remise en cause des structures et règles actuelles, sociales comme scientifiques, des deux organismes, avec recherche « d'économies d'échelle » et réorientation de certaines recherches des deux côtés. **C'est bien tout l'INRA et tous ses personnels qui sont concernés, et pas simplement quelques départements ou centres.** Là encore, des paroles lénifiantes concernant le maintien de toutes les missions des deux EPST, des sites et du périmètre de toutes les unités sont avancées... jusqu'à la fusion. Mais nos collègues commencent à se préoccuper du devenir de leurs recherches si elles sont soumises à une structuration autour d'objets que sont les 5 « piliers » de nature appliquée. Qu'en serait-il par exemple des recherches en écologie des milieux aquatiques ou des milieux forestiers ?

Toutes ces raisons nous amènent à proposer à ce Comité Technique de se prononcer à nouveau, suite à l'entrevue avec les représentants des Ministres, pour un moratoire immédiat sur le processus de fusion INRA-IRSTEA.

La résistance à la fusion INRA-IRSTEA n'est qu'un élément parmi d'autres de la riposte nécessaire à la politique régressive du gouvernement Macron-Philippe. La CGT-INRA entend aider à créer les conditions d'une mobilisation d'ensemble, unissant organisations et salariés de toutes professions du public et du privé, pour stopper Macron.

C'est pourquoi nous appelons tous les personnels de l'INRA, titulaires et non titulaires, à participer massivement aux manifestations prévues le samedi 26 Mai. Qu'une « marée populaire » déferle contre la politique de Macron-Philippe !